

La vallée de Saint-Rivoal et les pentes de la montagne d'Arrée sont complètement déboisées. Ce déboisement remonte très loin. Un acte du 20 mai 1747, qui porte sur de nombreuses terres cultivées, issues, franchises, « montagnes et terres frostes », indique qu'elles ne contiennent « aucun arbre qui soit bon à merrain » (1). Il en est de même aujourd'hui, sauf pour les bois de pins, dont la plantation tend à progresser. En dehors de quelques bouquets isolés, un bois de 1.500 mètres de longueur sur plusieurs centaines de mètres de largeur couvre le plateau entre Saint-Rivoal et Bodenna. Il jette une note d'un vert sombre sur la grisaille de la lande et sur le vert éclatant des cultures et des prairies.

III

Les landes de Tussen, de Cronon et de Stumenven

Loin des ruisseaux, sur les fortes pentes, sur les plateaux et sur les crêtes, la lande stérile entoure de toutes parts le *Toul* de Saint-Rivoal. Les vastes solitudes de Quélenneec, au Nord-Ouest, et de la chaîne de Saint-Cadou, au Nord, n'appartiennent à Saint-Rivoal que pour une très faible part. Même les landes de Roudouderch et de Tussen, au Nord-Est, sont en grande partie rattachées à la commune de Sizun par le tracé sinueux du *chemin du comte*. En revanche, la butte de Saint-Michel, ses cols, la rive droite du cours supérieur de l'Elez avec ses marais, et enfin la crête de Stumenven dépendent de Brasparts et de Saint-Rivoal.

Nous devons restituer à la butte où s'élève la chapelle de Saint-Michel son véritable nom, attesté par tous les documents du XVII^e siècle, époque où la chapelle a été construite, et encore connu et vivant dans le pays. La vaste lande où s'élève la butte s'appelle « le pays de Cronon », et la montagne elle-même s'appelle la « motte de Cronon ». La chapelle, élevée à partir de 1672 sur les terres vaines et

(1) Archives Finistère, H. 93.